

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE

VILLE DE LOMME
Commune associée à Lille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2025/08 à 2025/22

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 6 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six février, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du trente janvier deux mille vingt-cinq, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN - Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET – Mme Monique LEROY, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Valéria GRASSELLI – M. Philippe LEMIERE – Mme Nouria BELAYACHI – Mme Mylène GLORIAN - Mme Isabelle CAMBIER - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - M. Romain FYVEY – Mme Claire ZYTKA-TARANTO – M. Saïd BECHROURI - M. Cédric LEGRAND - M. Joffrey LEROY — M. Nicolas GROSSE, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

Mme Delphine BLAS, Adjoints au Maire.

Mme Martine PONCHANT - M. Roger VICOT - Mme Anne LEDUC - M. Philippe DUEZ - Mme Catherine de RUYTER, Conseillers Communaux

ABSENT :

M. Maxime MOULIN, Conseiller Communal

Madame Delphine BLAS a donné pouvoir à Monsieur Alain GRILLET

Madame Martine PONCHANT a donné pouvoir à Monsieur Bouchta DOUICHI

Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE

Madame Anne LEDUC a donné pouvoir à Madame Karima HARIZI

Madame Catherine DE RUYTER a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE
Du 06 février 2025

DELIBERATION

2025/ 19 - PROROGATION DU DELAI D'EXECUTION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) DE LA VILLE DE LILLE ET DE SES COMMUNES ASSOCIEES D'HELLEMMES ET DE LOMME.

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », fixe le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental.

Dès lors, la Ville a mis en place une politique volontariste relative à la mise en accessibilité de ses équipements :

- 2007-2009 : mise en accessibilité d'une école par quartier
- 2009-2014 : diagnostic accessibilité et mise en place d'une stratégie d'action avec outils de gouvernance :
 - un comité de pilotage visant une mise en oeuvre collective du plan d'accessibilité en lien avec l'ensemble des délégations et des services municipaux concernés (thématisques, quartiers, services techniques et services fonctionnels)
 - un comité technique permettant les échanges concrets entre les services techniques et les thématiques
 - une concertation, notamment en lien avec la commission « Lille ouverte à tous » et des interlocuteurs externes (MEL, DRAC...)
 - des priorités par thématiques, par territoire et par opportunités. Une stratégie a été fondée sur le principe de faciliter la vie des habitats en rendant accessible au moins un ERP de chaque type dans chaque quartier.

En 2014, face à la difficulté des établissements à se mettre aux normes conformément à la loi de 2005, l'ordonnance ministérielle n°2014-1090 26 septembre 2014 donna lieu à la création de l'Agenda d'Accessibilité Programmée. L'Ad'AP permettait de prolonger les délais et planifier la mise en accessibilité sur 9 ans sous réserve de s'engager, auprès de l'administration, sur un calendrier de travaux.

Ainsi, la Ville de Lille et ses communes associées de Lomme et Hellemmes ont élaboré leur Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) en 2015. Par la délibération n° 15/374 du 02 juillet 2015, la Ville de Lille et ses communes associées de Lomme et Hellemmes ont adopté leur Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

L'agenda comprenait 439 bâtiments répartis sur le territoire de Lille, Lomme et Hellemmes.

La répartition était la suivante à cette date :

- 95 bâtiments accessibles (Lille : 79 – Lomme : 6 – Hellemmes : 10)
- 344 bâtiments à mettre aux normes (Lille : 233 – Lomme : 81 – Hellemmes : 30).

Au travers de cet agenda, la Ville de Lille et ses communes associées se sont engagées à réaliser les travaux d'accessibilité pour les 344 bâtiments concernés sur une période de 9 ans, soit avant fin 2024.

Le bilan de l'Ad'Ap en fin d'année 2024 est le suivant :

- le nombre de bâtiments accessibles s'élève à 359, soit 81 % des bâtiments inscrits dans l'agenda,
- 19 bâtiments ont été retirés de l'agenda pour des raisons de vente, démolition et/ou changement d'activité (Lille : 7 – Lomme : 12),
- 81 bâtiments n'ont pas pu être mis aux normes (25 pour la Ville de Lille, 39 pour Lomme, 17 pour d'Hellemmes).

Les travaux n'ont pas pu être réalisés pour des raisons multiples qui découlent des spécificités des équipements mais consistent essentiellement en des problèmes techniques majeurs (les détails des problématiques sont repris dans les tableaux joints en annexe).

Le dispositif de l'agenda d'accessibilité programmé prévoit la possibilité de prolonger la durée officielle de l'agenda si à la fin de la durée accordée les travaux ne sont pas achevés. C'est ce qu'on appelle la prorogation du délai d'exécution, prévue par l'article L. 165-4 du Code de la construction et de l'habitation.

Trois cas permettent de demander une prorogation :

- le cas de force majeure, défini comme un évènement « imprévisible, irrésistible et extérieur », qui permet de demander à bénéficier d'une durée supplémentaire de trois ans maximum, renouvelable,
- la difficulté financière, qui permet de demander à bénéficier d'une durée supplémentaire d'un an maximum, non renouvelable,
- la difficulté technique, qui permet de demander à bénéficier d'une durée supplémentaire d'un an maximum, non renouvelable.

Chaque demande doit impérativement être motivée et justifiée. Les 81 équipements qui n'ont pas pu être mis aux normes dans les délais respectent tous ces conditions de prorogation.

La répartition par commune est la suivante :

- 25 pour Lille,
- 39 pour Lomme,
- 17 pour Hellemmes.

Les listes exhaustives de ces bâtiments par territoire, complétées par une justification de prorogation et par une date d'engagement de réalisation des travaux, sont annexées à la présente délibération.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ♦ **AUTORISER** Madame le Maire ou l'élu déléguée à présenter la demande de prorogation de l'Ad'AP de la Ville de Lille et de ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme au préfet du département du Nord pour validation.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme ✓



Publié : 19 FFV. 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Bâtiment retirés de l'ADAP

N° fiche ADAP	Thématique	quartier	Bâtiment	Adresse	Raisons de la sortie de l'ADAP
208	Animation	Lille Moulin	Centre des oleaux	47/49 Rue Lamartine	Bâtiment désaffecté en cours de cession
165, 167	Petite enfance	Lille Faubourg de Béthune	Centre de la petite enfance Concordie	6 bis Bd de Metz	Bâtiment démolli en 2024
183	Animation	Lille SUD	Club des mésanges	Allée des mesanges	Bâtiment démolli en 2022
161	Administratif	Lille Wazemmes	Maison de l'insertion	9 Rue racine	Fermeture de l'établissement
012	Sports	Lille Fives	Piscine de Fives	85 Rue du long pot	Bâtiment démolli en 2025
021	Culturel	Lille Centre	Eglise saint sauveur	99 Rue saint sauveur	Bâtiment fermé au public suite problème structurel
301	Restauration	LOMME MITTERIE	Restaurant Scolaire RDC et étage	793 bis Avenue de Dunkerque	Bâtiment démolli
302	Culturel	LOMME MITTERIE	Sous sol Restaurant Scolaire	792 bis Avenue de Dunkerque	Bâtiment démolli
309	Social	LOMME MONT A CAMP	Secours Populaire	307 Avenue de Dunkerque	Fermeture de l'établissement
310	Culturel	LOMME MITTERIE	Local Colombophile	52 Rue Ernest Loyer	Bâtiment démolli
316	Social	LOMME MITTERIE	LCP Mitterrie (location SIE)	C3/1 Allée des Tilleuls	Bâtiment démolli
317	Culturel	LOMME MITTERIE	Local Associatif Mitterrie "oasis"	Allée des Frables	Bâtiment démolli
320	Administratif	LOMME MITTERIE	Bureau de poste	723 Avenue de Dunkerque	Bâtiment démolli
322	Administratif	LOMME MONT A CAMP	Local CPAM (location)	107 Avenue de la République	Désaffecté
323	Enseignement	LOMME DELIVRANCE	Cyberbase Délivrance - Ecole Curie	Avenue de la Délivrance	Changement d'exploitation pour création d'un accès périscolaire (établissement conforme à l'accessibilité)
326	Social	LOMME MONT A CAMP	Epicerie solidaire	60 Avenue de la République	Désaffecté
362	Sports	LOMME MITTERIE	Vestiaires salle du Parc	Rue de la Mitterie	Bâtiment démolli
374	Sports	LOMME MARAIS	salle Accueil Léo Lagrange	Rue Léo Lagrange	Bâtiment démolli

Raison de la demande de prorogation du délai d'exécution de l'agenda d'accessibilité programmée

Ville de Lomme

N° fiche AD'AP	Thématique	quartier	Bâtiment	Adresse	Motif / Raison du décalage	Nombre de mois supplémentaires sollicités
303	Culturel	LOMME	Espace Les Tisserands	60 Rue Victor Hugo	Force majeure : opération tiroir en lien avec la réhabilitation lourde de la Maison des enfants. Nécessite le transfert des activités culturelles de la Maison des enfants vers l'Espace Tisserands. Travaux de réhabilitation lourde programmés en 2027/2028 à l'issue de la réhabilitation de la Maison des enfants	36 (+)
304	Enseignement	LOMME	Ferme Pédagogique	19 rue de Lompret	Force majeure : Programme de réhabilitation lourde programmé sur le prochain mandat. Projet de la Maison de l'alimentation durable - Etude de faisabilité en cours	36
305	Culturel	LOMME	Maison des Enfants	796 Avenue de Dunkerque	Force majeure : opération tiroir en lien avec la réhabilitation lourde de l'Espace Tisserands. Nécessité de transférer les activités culturelles de la Maison des enfants vers l'Espace Tisserands. Marché de Maîtrise d'œuvre notifié / Travaux de réhabilitation lourde programmés en 2026 et 2027	36
307	Culturel	LOMME	Salle Les Arts	5 Rue Jules Goury	Force majeure : Etablissement vétuste. Reflexion à mener par le MOA sur la conservation de la structure / programme de réhabilitation	36
308	Culturel	LOMME	Mediatheque	794 Avenue de Dunkerque	Cas de force majeur : Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellemmes Conséquences : Décalage du plan de charge initial	12
311	Social	LOMME	Mission Jeunesse (ex : Espace Jeune)	1 Avenue de la République	Cas de force majeur : Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellemmes Conséquences : Décalage du plan de charge initial	12

312	Social	LOMME	La Maison du citoyen + Local associatif et cyberbase	343 Avenue de Dunkerque	Cas de force majeur : Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellennes Conséquences : Décalage du plan de charge initial	12
313	Social	LOMME	LCP Marais - Maison du projet	14 rue Thénard	Cas de force majeur : Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellennes Conséquences : Décalage du plan de charge initial	12
318	Social	LOMME	LCR Puits au Bois {location bailleur social}	2 Rue du Puit au bois	Force majeure : Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellennes Conséquences : Décalage du plan de charge initial	36
319	Culturel et sportif	LOMME	Espace Victor Hugo	195 Rue Victor Hugo	Force majeure : Etablissement vétuste. Reflexion à mener par le MOa sur la conservation de la structure ou programme de réhabilitation	36
321	Administratif	LOMME	Inspection Académique	94 Rue Henry Ghesquière	Cas de force majeur : Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellennes Conséquences : Décalage du plan de charge initial	36
324	Petite Enfance	LOMME	Ludothèque Jules Ferry	11 Rue Albert Debeuf	Force majeure : Etablissement vétuste. Reflexion à mener par le MOa sur la conservation de la structure / programme de réhabilitation	36

325	Enseignement	LOMME	BCD école Paul Bert (ex cantine Paul Bert)	Rue Eugène Varlin	<p>Cas de force majeur : Événement imprévisible, irrésistible et extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021- Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellremmes Consequences : Décalage du plan de charge initial	12
327	Petite Enfance	LOMME	MAC Les p'tits Loups - Délivrance	35 Avenue de la Délivrance	<p>Cas de force majeur : Événement imprévisible, irrésistible et extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021- Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellremmes Consequences : Décalage du plan de charge initial	12
331	Enseignement	LOMME	Accueil périscolaire Bracke Desrousseaux	5 Rue Neuve	<p>Cas de force majeur : Événement imprévisible, irrésistible et extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021- Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellremmes Consequences : Décalage du plan de charge initial	12
335	Enseignement	LOMME	Ecole du Bois	170 Avenue Notebart	<p>Cas de force majeur : Événement imprévisible, irrésistible et extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021- Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellremmes Consequences : Décalage du plan de charge initial	30
339	Enseignement	LOMME	Maternelle Langevin	263 Avenue Notebart	<p>Cas de force majeur : Événement imprévisible, irrésistible et extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021- Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellremmes Consequences : Décalage du plan de charge initial	12

342	Enseignement	LOMME	Maternelle La Fontaine	Rue Lamartine	<p>Cas de force majeur : Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021- Cyberattaques de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellemymes Consequences : Décalage du plan de charge initial	12
345	Enseignement	LOMME	Maternelle Ferry	Rue Albert Deberdt	<p>Cas de force majeur : Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021- Cyberattaques de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellemymes Consequences : Décalage du plan de charge initial	24
352	Enseignement	LOMME	Primaire Curie	Avenue de la Délivrance	<p>Cas de force majeur : Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021- Cyberattaques de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellemymes Consequences : Décalage du plan de charge initial	12
355	Enseignement	LOMME	Primaire Léon Blum	41 Rue Marx Dormoy	<p>Cas de force majeur : Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021- Cyberattaques de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellemymes Consequences : Décalage du plan de charge initial	12
357	Culturel	LOMME	Salle de spectacle Le Denier	755 Avenue de Dunkerque	<p>Force majeure : Etablissement vétuste. Projet de construction d'un pôle culturel sur le mandat prochain. Etude de faisabilité en cours</p>	36
358	Culturel	LOMME	Salle de spectacle l'Olympia	26 Rue Neuve	<p>Force majeure : Etablissement vétuste. Projet de construction d'un pôle culturel sur le mandat prochain. Etude de faisabilité en cours</p>	36

360	Sports	LOMME	Salle de Karaté 53 rue Victor Hugo	Cas de force majeur : Événement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellermes Consequences : Décalage du plan de charge initial	12
364	Sports	LOMME	Salle Mitterie B 3 rue de Lompret	Cas de force majeur : Événement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellermes Consequences : Décalage du plan de charge initial	24
365	Sports	LOMME	Salle Mitterie A 3 rue de Lompret	Cas de force majeur : Événement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellermes Consequences : Décalage du plan de charge initial	24
366	Sports	LOMME	Salle Deberdt et club House Rue Deberdt	Cas de force majeur : Événement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellermes Consequences : Décalage du plan de charge initial	12
367	Sports	LOMME	Vestiaires stade Van den Eden Rue Deberdt	Force majeure : Etablissement vétuste. Reflexion à mener par le Moa sur la conservation de la structure / programme de réhabilitation	36
368	Sports	LOMME	Salle Judo + Danse SRLD 43 Avenue Roger Salengro	Cas de force majeur : Événement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 : années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellermes Consequences : Décalage du plan de charge initial	24

369	Sports	LOMME	Salle Jean Jaurès	Avenue de Mont à Camp	<u>Force majeure :</u> Etablissement vétuste. Reflexion à mener par le MOa sur la conservation de la structure. Programme de réhabilitation à mener en 2026	36
373	Sports	LOMME	Stand de tir	435 Avenue de Dunkerque	<u>Cas de force majeur :</u> Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 , années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellemymes Conséquences : Décalage du plan de charge initial	24
375	Sports	LOMME	Stade des ormes	rue de Lompret	<u>Cas de force majeur :</u> Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 , années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellemymes Conséquences : Décalage du plan de charge initial	12
378	Sports	LOMME	Club de chien défense	5 rue de Lompret	<u>Cas de force majeur :</u> Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 , années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellemymes Conséquences : Décalage du plan de charge initial	24
379	Culturel	LOMME	Local SOS BB (ex Locaux Associatifs Salengro)	172 Avenue Notebart	<u>Cas de force majeur :</u> Evénement imprévisible, irrésistible et extérieur : - Pandémie Covid 19 , années 2020 et 2021 - Cyberattaque de Février à Novembre 2023 sur l'ensemble des installations informatiques Lille, Lomme, Hellemymes Conséquences : Décalage du plan de charge initial	24